

## **Douze options sont soumises à Jacques Chirac pour accroître l'aide mondiale au développement**

EDITION DU 15.05.04

Une commission mise en place par le chef de l'Etat examine des variantes de la « taxe Tobin »

Taxation sur les armes, sur les transactions financières, Loterie nationale... Travaillez « sans contrainte et sans tabous » avait précisé le président de la République, en novembre 2003, en confiant à l'inspecteur général des finances, Jean-Pierre Landau, la mission d'explorer les pistes susceptibles de financer la réduction de la pauvreté dans le monde.

Alors, pendant six mois, avec quatre hauts fonctionnaires spécialistes du développement et de la fiscalité, trois altermondialistes, quatre chefs d'entreprise, trois économistes de renom et une poignée d'inspecteurs des finances, M. Landau a passé en revue toutes les idées existantes pour aider les pays pauvres à ne plus l'être. Vendredi 14 mai, cette commission, composée de personnalités aussi différentes qu'Anne Lauvergeon, patronne du groupe nucléaire public français Areva, et Jacques Cossart, d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), remettra au chef de l'Etat un rapport d'étape non public avant celui, définitif, prévu pour la fin juillet.

Il contient douze pistes, dont certaines sont de véritables taxes, d'autres des cotisations volontaires comme celles, additionnelles, sur les paiements par carte de crédit ou sur les factures d'eau, d'électricité ou de téléphone.

### **RENCONTRE AU G8**

La taxe sur les transactions financières a été la grande idée du Prix Nobel d'économie américain James Tobin, dans les années 1970, mais est jugée irréaliste de nos jours, comme son inventeur l'avait lui-même admis avant sa mort. Théoriquement, les gains seraient alléchants : les transactions de changes s'élevaient à 1 200 milliards de dollars en 2001, les transactions mobilières sur les marchés mondiaux sont de l'ordre de 210 milliards de dollars et celles sur les obligations sont encore quatre fois plus importantes. A raison d'un taux minime de 0,005 %, ces dernières pourraient dégager 10 milliards de dollars par an.

Dans le domaine environnemental, la commission a étudié une taxe globale sur les émissions de carbone, principalement responsables de l'effet de serre, jugée impraticable. Elle a aussi examiné la taxation du transport aérien par le kérosène, l'utilisation des couloirs aériens ou un prélèvement direct sur les billets. Dans ce dernier cas, une augmentation de 5 % pour les billets de première classe et de classe affaires rapporterait quelque 8 milliards de dollars par an. Mais la situation financière actuelle des compagnies aériennes ne plaide pas en faveur d'une telle taxe. De même, imposer le transport maritime pénaliserait fortement les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Reste l'option, a priori séduisante, d'une taxe sur les ventes d'armes, une idée lancée par Laurent Fabius, en 2002. Les exportations d'armes représentent 50 milliards de dollars par an. Une imposition à 10 % rapporterait donc 5 milliards de dollars. Enfin, la commission a envisagé les avantages et les inconvénients d'une taxe sur les bénéfices des multinationales, grandes bénéficiaires de la mondialisation. En 2003, elles étaient 64 000 avec 870 000 filiales. Les recettes tirées de l'imposition de ces entreprises s'élevant à 850 milliards de dollars par an, le pactole pourrait être considérable mais le risque de délocalisation élevé.

L'idée d'une loterie mondiale, dont une partie des mises serait affectée à l'aide au développement aurait, selon les études, peu de chances de rencontrer un succès suffisant pour être rentable.

Jacques Chirac va donc piocher dans ce « menu d'options » pour trouver 50 milliards de dollars pour le développement. Selon l'Elysée, le président pourrait demander à la Commission d'approfondir deux ou trois pistes, comme celle sur les transports aérien et maritime ou les transactions boursières, et d'étudier s'il est possible - en l'absence d'un consensus mondial - d'introduire des taxes au niveau régional, sans pour autant affecter la compétitivité européenne. La France devrait présenter une proposition aboutie en septembre, lors des assemblées générales des Nations unies, du FMI et de la Banque mondiale. D'ici là, le chef de l'Etat a l'intention de sonder ses pairs, notamment à l'occasion du sommet du G8, en juin à Sea Island (Géorgie, Etats-Unis), sous la présidence des Américains, qui sont hostiles à toute forme de taxation internationale.